



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2013

Ghizlane Kettani, lauréate de l'édition 2013 du **prix de l'épargne Benjamin Delessert, en partenariat avec la Banque de France** pour sa thèse sur le capital risque, innovation et croissance.

Jeudi 21 mars, à la Banque de France, en présence de Robert Ophèle (sous-gouverneur de la Banque de France), d'Yves Hubert (président de la Conférence Benjamin Delessert), de François Pérol (président de directoire de BPCE) et de Michel Sorbier (président de la Fédération nationale des Caisses d'Epargne), la Conférence Benjamin Delessert, du nom du fondateur des Caisses d'Epargne, a récompensé, lors de la troisième édition de son prix, Ghizlane Kettani pour sa thèse «Capital risque, innovation et croissance ». Elle a également décerné un prix « spécial » à Mabrouk Chetouane pour sa thèse « Allocation stratégique pour les membres d'un fond de pension à contributions définies».

Le capital risque à l'honneur

La lauréate de la troisième édition du prix de l'épargne Benjamin Delessert, Ghizlane Kettani, docteur es sciences économiques à l'Université Paris IX-Dauphine, a été récompensée pour sa thèse « Capital risque, innovation et croissance », réalisée sous la direction de Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'Université Paris-Dauphine et président du Cercle des économistes.

Pourquoi l'industrie du capital risque ne se développe pas aussi rapidement en Europe qu'aux Etats Unis? Comment expliquer le faible engouement des institutionnels pour ce véhicule de financement de l'innovation? C'est à ces questions que la thèse lauréate a l'ambition de répondre.

Selon le Ghizlane Kettani, le développement du marché du capital risque pourrait être amélioré par une meilleure connaissance du dispositif. Le capital-risque y est présenté comme un véhicule de mobilisation de l'épargne pour le financement des entreprises innovantes. Cette thèse évoque les raisons de dysfonctionnement de ce marché en France et rappelle le faible intérêt des institutionnels nationaux à investir dans le secteur. Elle souligne le rôle grandissant que pourrait jouer les intermédiaires financiers (banques et assurances) en vue de l'expansion du modèle, notamment si l'Etat venait à orienter l'épargne de long terme vers cette industrie du capital risque.

Ghizlane Kettani s'est vu remettre par Robert Ophèle, sous-gouverneur de la Banque de France et Yves Hubert, président de la Conférence Benjamin Delessert, un chèque d'une valeur de 4000 €, destiné à l'accompagner dans ses futurs travaux de recherche.

En 2012, le prix Benjamin Delessert avait été décerné à Manuel Plisson pour sa thèse intitulée « Assurabilité et développement de l'assurance dépendance ».

A l'occasion de cette remise de prix, Robert Ophèle a souligné: « le capital risque est essentiel dans le renforcement du potentiel de croissance de l'économie française et je remercie Ghizlane Kettani pour ses recherches, en particulier pour l'analyse des interactions entre l'action publique et l'action privé et pour avoir mis en évidence l'importance de la disponibilité de relais ultérieurs de



financement (cotation, prêts bancaires) pour stimuler le capital risque ». Il a également rappelé l'attachement de la Banque de France à la Conférence Benjamin Delessert, tant en raison du rôle éminent joué en son temps par Benjamin Delessert lui-même que de l'intérêt des objectifs poursuivis par la Conférence ; le développement et la bonne allocation de l'épargne étant au cœur des missions de la banque centrale.

Un prix spécial du jury

Le jury du prix de l'épargne Benjamin Delessert a souhaité également décerner cette année un prix spécial à Mabrouk Chetouane, pour sa thèse de doctorat en sciences économiques « Allocation stratégique pour les membres d'un fond de pension à contributions définies» réalisée sous la direction de Florence Legros à l'université Paris IX-Dauphine.

La thèse de Mabrouk Chetouane cherche à définir, analyser et élaborer une politique d'investissement pour un participant à un fonds de pension à contributions définies. Ce lauréat a également reçu un chèque de 2000 € pour ses travaux de recherche.

Le prix de l'épargne Benjamin Delessert

En partenariat avec la Banque de France, la Conférence Benjamin Delessert, association regroupant les Présidents et anciens Présidents des Conseils d'Orientation et de Surveillance des Caisses d'Epargne organise chaque année un prix de l'épargne Benjamin Delessert ayant vocation à récompenser un travail de recherche consacré à « L'épargne au service de l'homme et de l'économie » :

- 2 000 € récompensant un mémoire de recherche de niveau Master,
- 4 000 € primant un travail de thèse

Le jury est présidé par **Olivier PASTRE**, Professeur d'économie à l'Université de Paris VIII et membre du <u>Cercle des économistes</u>.

Par ailleurs, ont également acceptés d'être membres du jury :

- André Babeau, professeur émérite des universités
- Gilbert Cette, directeur des analyses micro-économiques et structurelles Banque de France
- Daniel Gabrielli, adjoint au Directeur des statistiques monétaires et financières -Banque de France
- Jean Levallois, premier vice-président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Normandie
- Yves Messarovitch, directeur de la communication Groupe BPCE
- Dominique Monneron, administrateur civil Caisse des Dépôts et Consignations
- Philippe Sueur, premier vice-président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France et professeur de droit à l'Université de Paris XII

Pour plus de renseignements : http://www.benjamin-delessert.fnce.fr



A propos de la Banque de France

Banque centrale, elle conduit avec la Banque Centrale Européenne et les autres banques centrales de la zone euro (l'Eurosystème), des actions de politique monétaire pour garantir le pouvoir d'achat de l'euro. Institut d'émission, elle produit des billets en euros et en garantit la qualité. Superviseur, l'Autorité de contrôle prudentiel, adossée à la Banque de France contrôle banques et assurances, afin de protéger les clients et de garantir la stabilité financière. Institution de la République, elle remplit des missions pour la collectivité : médiation du crédit, traitement du surendettement des particuliers, gestion de fichiers (interdits bancaires, incidents de crédit).

A propos des Caisses d'Epargne

Les 17 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 26 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires.

Contact Association Benjamin Delessert

Aude Pringault : 06 34 48 11 21 / 01 44 38 50 37 aude.pringault@fnce.caisse-epargne.fr

Contact Banque de France

Xavier Dubois de Mont Marin : 01 42 92 39 00 Xavier.duboisdemontmarin@banque-france.fr

